Quelle politique de l’eau pour le bassin de la Charente le 5 juillet à Cognac

mardi 5 juillet 2016, par lpe

12% des eaux du bassin de la Charente sont en bon état. L’objectif à atteindre est 37% en 2021.
Pour y parvenir, quelle sera la politique de l’eau dans les six ans à venir ? Quelles actions pour quels objectifs ?

Au mois de décembre dernier, le comité de bassin Adour-Garonne a adopté le « schéma directeur d’aménagement et de gestion des eaux » (Sdage) pour les années 2016 à 2021. Objectif emblématique : atteindre 69 % des eaux superficielles en bon état d’ici 6 ans pour le grand Sud-Ouest.

Le bassin Adour-Garonne est composé de plusieurs bassins versants. Le bassin de la Charente regroupe principalement la Charente, la Tardoire, la Seugne et la Boutonne. Les principales agglomérations sont Angoulême, Rochefort, Saintes et Cognac.

Bruno Leménager, directeur de la délégation Atlantique Dordogne à l’agence de l’eau Adour-Garonne, Sébastien Goupil, chargé de la coordination des polices de l’environnement et des politiques départementales de l’eau à la DREAL Nouvelle-Aquitaine présenteront les actions de reconquête du bon état des eaux du bassin de la Charente le mardi 5 juillet 2016, à partir de 13h30 au Centre des congrès la Salamandre, 16 rue du 14 Juillet, à Cognac.